

ÉVÉNEMENT

Les Groupements de Créateurs : 20 ans d'impact sur l'insertion

ACTEURS DE L'INSERTION, MISSIONS LOCALES :
REJOIGNEZ LE RÉSEAU DES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS
ET CONSTRUISONS SON AVENIR ENSEMBLE



VENDREDI
25 NOVEMBRE
09H00 - 12H30



AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES
D'ÉPARGNE (FNCE), PARTENAIRE DE L'ÉVÉNEMENT
- ADRESSE : 5 RUE MASSERAN, 75007 PARIS

Communiqué de presse

16 novembre 2022

Esther Duflo, Prix Nobel d'économie, interviendra le 25 novembre pour célébrer 20 ans d'impact des Groupements de Créateurs

A l'occasion des 20 ans des Groupements de Créateurs le 25 novembre dans les locaux de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, Esther Duflo et des acteurs de l'insertion professionnelle interviendront pour montrer en quoi la dynamique entrepreneuriale est une solution pour agir efficacement contre le chômage, soutenus par le témoignage de 10 entrepreneurs et porteurs de projet présents à l'événement.

Selon une étude récente réalisée pour l'Union Nationale des Missions Locales et l'Association Nationale des Groupements de Créateurs¹, 43% des jeunes demandeurs d'emploi accompagnés par les Missions Locales ont déjà imaginé créer leur entreprise ou association. Or parmi eux, 18% seulement en ont parlé à un professionnel, principalement par manque de confiance en eux et en leur projet.

Le rôle des Groupements de Créateurs est justement de leur proposer un accompagnement personnalisé, fondé sur leurs motivations, dont l'objectif est de leur permettre de devenir acteurs de leur projet, et plus largement, de leur avenir. Lauréat du label national « La France s'engage », ce dispositif est également soutenu par le Fonds Social Européen et au titre des programmes « Investissement dans les Compétences » et « Inclusion par le travail indépendant » initiés par l'État.

Partir de l'envie d'entreprendre : un véritable levier pour l'insertion professionnelle

« Un Groupement de Créateurs, c'est d'abord un espace de libre expression des rêves et envies d'entreprendre destiné aux demandeurs d'emploi au sein des structures d'insertion qui les accompagnent. La personne accompagnée est mise au centre du dispositif, elle est initiatrice et co-constructrice de son propre projet. » déclare Antoine Dulin, président du Réseau des Groupements de Créateurs.

Conçu par la Mission Locale de Sénart (Seine-et-Marne) en 2000, l'accompagnement Groupement de Créateurs est désormais proposé dans 34 départements par 46 structures d'insertion, principalement des Missions Locales, des Maisons de l'Emploi et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

¹ <http://www.unml.info/assets/files/archives-v1/syntheses/entreprendre-unml-angc.pdf>

Les 46 Groupements de Créateurs proposent un accompagnement l'émergence, pour passer de l'idée au projet, et 10 d'entre eux mettent également en œuvre une formation à la gestion d'entreprise accessible aux non-bacheliers, le Diplôme d'Université de Créateurs d'Activité (DUCA).

Chaque année, ce sont ainsi près de 3 000 personnes éloignées de l'emploi qui sont accompagnées, dont 85% ont moins de 30 ans, 54% sont des femmes, 73% de niveau inférieur ou égal au Bac (33% de niveau infra Bac) et 26% résident en Quartier Prioritaire de la Ville ou en Zone de Revitalisation Rurale.

L'accès à l'emploi et à la formation, deux impacts des Groupements de Créateurs

Comme le démontre l'évaluation randomisée menée notamment par le laboratoire J-PAL co-fondé par Esther Duflo², l'impact de l'accompagnement des Groupements de Créateurs est visible dès la 1^{ère} année d'accompagnement puisque les bénéficiaires sont deux fois plus nombreux à suivre une formation professionnalisante que les non bénéficiaires. Et lors de la 2^{ème} année, les bénéficiaires sont 25% de plus que les non bénéficiaires à décrocher un emploi salarié.

Un an après leur parcours, 60% des demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi, créé leur entreprise ou repris un parcours de formation qualifiante. Par ailleurs, les bénéficiaires perçoivent des revenus d'activités plus importants (35% de plus) que les non bénéficiaires. Un avantage qui leur permet de moins dépendre des allocations sociales et de l'aide de leur entourage, facilitant de fait leur autonomie.

Esther Duflo attribue cet impact essentiellement à la priorité que l'accompagnement des Groupements de Créateurs accorde à l'écoute et la considération des jeunes et de leurs projets, ce que l'expérience et les résultats des Groupements de Créateurs confirment depuis leur création en 2000 : « *Selon nous, c'est le respect profond pour la dignité des jeunes qui explique la réussite du programme. Beaucoup d'entre eux n'avaient jamais été pris au sérieux par un adulte occupant une fonction officielle.* »³

Pour les années à venir, l'objectif est de diffuser sur l'ensemble du territoire national ce dispositif qui a démontré son impact.

Le 25 novembre prochain, les partenaires des Groupements de Créateurs (*Bpifrance, FAPE EDF, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, le Ministère du travail, l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, l'Union nationale des Missions locales, les BGE*) vont également remettre un prix à 10 porteurs de projet et entrepreneurs lauréat.es du concours des Groupements de Créateurs, qui présenteront leurs projets et témoigneront à cette occasion :

Prix de l'Initiative des quartiers : Ilyas Fassi Firhi (Groupement de Créateurs de l'Essonne) et Maude Cloarec (Groupement de Créateurs de Grenoble)

Prix de l'Initiative rurale : Eva Gallet (Groupement de Créateurs des Hautes-Alpes) et Camille Golotvine (Groupement de Créateurs de Reims)

Prix de l'Économie Sociale et Solidaire : Lory Valcke (Groupement de Créateurs des Hautes-Alpes) et Chloé Barbier (Groupement de Créateurs du Lot-et-Garonne)

Prix du projet culturel, artistique ou sportif : Angélique Cadet (Groupement de Créateurs Sud-Réunion) et Menthy Gassama (Groupement de Créateurs Paris Vallée de la Marne)

Prix du Commerce, de l'artisanat et de l'innovation : Natacha Varez Herblot (Groupement de Créateurs de Lille), Alexia da Costa et Laura Penela (Groupement de Créateurs de Sénart).

Contact Presse :

Cécile Campy-Bianco, Directrice déléguée du Réseau Groupements de Créateurs

06 28 41 14 34 / cecile.campy-bianco@groupement-de-createurs.fr

² https://www.experimentation-fej.injep.fr/IMG/pdf/rapport_gc_draft_final_22092016_vfinale.pdf

³ Esther Duflo et Abhijit V. Banerjee, *Économie utile pour des temps difficiles*, Seuil, 2020